

DPAA./LR. BE./21/07/83  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE  
DIRECTION DU PERSONNEL ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
SERVICE DU PERSONNEL

SECRET N° 83/1216 du 30/12/1983  
portant promotion de Madame ELENDE née IKOBO Germaine, Inspectrice de l'Enseignement, classe I des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre de l'année 1983.-

L I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1958 ;  
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1958 ;  
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;  
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.8.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret 62/130/FP du 1.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret 62/197/FP du 1.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret 62/198/FP-PC du 1.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;  
(/u le décret 61/165/FP du 22.5.1961 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;  
(/u le décret 53/170/FP du 24.3.1965 réglementant l'avancement des fonctionnaires ;  
(/u le décret 72/170 du 31.12.1973 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/198/FP du 1.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;  
(/u le décret 79/151 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le décret 80/630 du 27.12.1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;  
(/u le décret 30/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;  
(/u le rectificatif 81/017 du 21.1.1981 au décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;  
(/u le décret 81/017 du 23.1.1981 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;  
(/u le décret 83/320 du 3.3.1983 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;  
(/u le décret n° 83/1215 /MEF-D/13-D/14-M-S-12 du 30/12/1983 portant inscription au tableau d'avancement de Madame ELENDE née IKOBO Germaine, Inspectrice de l'Enseignement, classe I des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre de l'année 1983 ;

SECRET :

ARTICLE 1er : Madame ELENDE née IKOFO Gohmanno, Inspectrice de l'Enseignement Prescolaire des cadres la 1<sup>re</sup> catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville est promue au 3ème échelon de son grade pour compter du 15 Janvier 1983 ACC = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 30 Décembre 1983

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE,

Antoine NDINGA - CEA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE  
LA PREVOYANCE SOCIALE,

Colonel Louis SYLVAIN GOMI.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Bernard COMBO MATSION.-

Itihi Ossitumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

|                 |   |
|-----------------|---|
| MEN.....        | 2 |
| DGAS.....       | 2 |
| DPAA.....       | 2 |
| DFP.....        | 2 |
| DGB.....        | 2 |
| DCF.....        | 2 |
| B/C.....        | 4 |
| B/Solde.....    | 2 |
| Trésor.....     | 1 |
| JOPEC.....      | 2 |
| Intéressée..... | 1 |
| Dossiers.....   | 2 |
| Archives.....   | 2 |